

Grésifolie's 2021

Tournoi de badminton doubles et mixtes

Règlement particulier de la compétition

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RCG) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

1. Le tournoi sous le nom de « GRESIFOLIE'S », se déroule les 17/18 avril 2021 au gymnase Frison Roche 20 Rue Louis Néel 38190 VILLARD-BONNOT. Le tournoi est autorisé sous le numéro : (en attente d'autorisation).
2. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.
3. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton et le règlement ci-après.
4. Le Juge Arbitre de la compétition est **Vincent Tabari**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge - Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article I.3.

II. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

1. Le tournoi GRESIFOLIE'S est un tournoi national qui s'adresse à tous joueurs des catégories CADETS, JUNIOR, SENIOR.
2. Les joueurs et joueuses pourront s'inscrire dans les 2 tableaux (doubles et mixtes).
3. Les tableaux de doubles hommes et doubles dames se joueront le samedi 17 avril 2021.
4. Les tableaux de doubles mixtes se joueront le dimanche 18 avril 2021.
5. Le tournoi est ouvert aux joueurs/ses à partir de la catégorie dans les séries suivantes R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC. La répartition des séries se fera en fonction des CCPH. L'écart maximum de classement entre 2 joueurs d'une même paire sera de 2 classements sauf pour un joueur P qui pourront jouer avec un D8. Exemples : R5 - D7 et D8 - P12 possible, D8 - P12 impossible.
6. Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poule (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux) suivie d'une phase en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 paires avec 2 sortants par poules ou bien d'une poule unique de 4, 5 ou 6 paires.

7. En cas d'influence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
8. En cas de faible affluence, se réserve le droit de fusionner des tableaux.
9. Des lots seront attribués aux vainqueurs, finalistes et 3^{ème} place dans toutes les séries.

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

1. La date limite d'inscription est fixé au 3 avril 2021. Les classements seront arrêtés à cette date.
2. La date du tirage au sort est fixée au 6 avril 2021. Le CCPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points.
3. La fiche d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre de **GVB38** sont à envoyer par courrier à l'adresse suivante : Mme Christelle SAEZ 40 rue du Colonel Fabien 38190 VILLARD-BONNOT.
4. Les règlements se feront uniquement par chèque, car s'il doit y avoir annulation du tournoi, tous les règlements seront détruits (COVID19).
5. La prise en compte des inscriptions se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements le cachet de la poste faisant foi.
6. Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la fiche d'inscription quelques jours avant la date du tournoi.
7. Les frais d'inscription s'élèvent à 22 € pour un ou deux tableaux.
8. Les joueurs d'une paire jouent obligatoirement dans la série correspondant au classement de la paire.
9. Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi 7H30 à 22H30 et/ou le dimanche de 7H30 à 22H00.
10. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le joueur et/ou son club en cause.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

1. Tout joueur s'inscrivant au tournoi **Grésifolie's** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
2. Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.
3. Un joueur peut participer à notre tournoi le samedi puisque le tableau se déroule jusqu'aux finales incluses et participé le dimanche à un autre tournoi si son tableau se joue intégralement sur la journée du dimanche.
4. Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais :
 - a. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription.
 - b. Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer un justificatif à la ligue Auvergne Rhône Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition. Une copie du justificatif doit également être envoyée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif. Sans justificatif le ou la licencié(e) s'expose à deux mois de suspension de toutes compétitions, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 guide du badminton.

5. Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant, sinon l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

1. Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse du contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
2. Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce chaque jour de la compétition où il est convoqué.
En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait sur l'ensemble du tableau.
3. Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
4. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge-arbitre.
5. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toutes demande de dérogation doit se faire auprès du juge arbitre muni d'un justificatif écrit.
6. Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les Adidas Flieger FS5. Ces volants seront mis en vente dans la salle le jour du tournoi.
7. Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
8. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
9. Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points. Le temps de repos entre chaque set ne doit pas excéder 2 minutes de pause.
10. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
11. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute en jeu et let au service.
12. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
14. La participation au tournoi Grésifolie's requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.